

Versailles, le 13 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN GRAND FROID

Le préfet des Yvelines active le plan grand froid dans le département

Le plan grand froid permet de disposer de places d'hébergement supplémentaires pour les plus vulnérables.

Afin de prévenir les situations de vulnérabilité particulière des personnes à la rue dans les périodes hivernales les services de l'État dans les Yvelines travaillent à la mobilisation de 129 places d'hébergement d'urgence supplémentaires pour couvrir la totalité de la période hivernale, en cours d'ouverture depuis le 1er décembre.

Dès le week-end dernier, en raison de la baisse importante des températures, et jusqu'à la fin du pic du grand froid, le dispositif des maraudes a été renforcé. Dès le vendredi 9 décembre, 7 équipages de maraudes ont sillonné le département au lieu des 4 habituels. La Protection Civile et L'ordre de Malte se sont associés aux maraudes portées par la Croix Rouge Française.

Ces 3 associations ont pu mobiliser des bénévoles pour amplifier leur action et étendre leurs horaires de tournée jusqu'à 5h du matin.

Le déclenchement du plan grand froid entraîne la poursuite de l'extension des maraudes mais également la mobilisation de places supplémentaires de mise à l'abri pour la période de grand froid, pour les personnes rencontrées par ces équipages la nuit, à savoir :

- 5 places supplémentaires pouvant accueillir des hommes seuls à Versailles ;
- 10 places pour femmes avec ou sans enfants à Marly-le-Roi.

Les 10 accueils de jour sont mobilisés pour étendre leurs plages horaires d'accueil, y compris durant le week-end pour certains d'entre eux.

Chaque soir, dans le département des Yvelines, ce sont 7 997 places d'hébergement qui sont occupées, auxquelles s'ajoutent les 129 places supplémentaires ouvertes pour la période hivernale 2022/2023. "